

L'écho



LE MOT DU MAIRE

Les travaux de rénovation et restructuration du Centre Social Daniel Balavoine ont débuté en janvier 2025. Il s'agit d'une opération d'envergure à destination des associations et de tous les citoyens de Cocheren.

La quasi-totalité du bâtiment sera restructuré afin d'offrir, d'une part, des espaces plus en adéquation avec les besoins actuels et totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite et, d'autre part, de limiter les dépenses de fonctionnement en maîtrisant les déperditions énergétiques par le biais d'un travail sur la ventilation et l'isolation.

En rez de cour, la salle polyvalente sera agrandie dans l'enveloppe existante après démolition de la mezzanine. Des sanitaires adaptés, des vestiaires, un bar ainsi qu'une cuisine traiteur sont intégrés au projet. Au rez-de-chaussée, les supports béton de la salle familiale seront presque tous supprimés afin de mieux tirer profit de l'espace. La cuisine attenante sera rafraîchie. À l'étage, l'ancien logement sera transformé en salle d'activités. Les autres surfaces feront l'objet d'une redistribution afin de créer des bureaux et des petites salles polyvalentes.

L'ensemble du bâtiment sera desservi par une cage d'escaliers et un ascenseur par la cour et le rez-de-chaussée.

Le coût de l'opération est estimé à environ 3 millions d'euros H.T. à répartir sur 2 années budgétaires 2025 et 2026.

Pour nous aider, nous disposons de subventions de l'État : 548 900 €, de la Région Grand Est : 220 000 €, du Département de la Moselle : 500 000 € et du FEDER (Fond Européen de Développement Européen) : 498 600 €.

Les études de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui ont démarré en 2023 sont sur le point d'aboutir avec la finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) et du Règlement.

Nous pouvons à présent programmer, pour septembre – octobre, une réunion technique avec le Conseil Municipal et les Personnes Publiques Associées (P.P.A.) où seront présentés le PADD, le Règlement et les documents graphiques.

S'en suivra une réunion publique, dans le cadre de la concertation et la transmission du projet de révision du P.L.U. aux Services de l'État, de la Région et du Département ainsi qu'à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale pour avis et observations.

À l'issue de cette procédure, nous solliciterons le Tribunal Administratif pour la nomination d'un commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique qui durera environ 2 mois. L'approbation de la révision de notre P.L.U., après intégrations éventuelles des observations et modifications faites lors de l'enquête publique, pourrait intervenir d'ici le printemps 2026.

Cette année encore, nous avons procédé à l'embauche, en juillet-août, d'une quinzaine de jeunes étudiants, filles et garçons, en emploi saisonnier. Ils seront principalement affectés aux travaux de fleurissement et d'entretien des espaces verts et des chemins.

Merci aux associations qui, comme chaque année, s'investissent en été à la coulée verte pour proposer de nombreuses animations. Elles participent ainsi à l'esprit de rassemblement et de convivialité auquel nous tenons.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Votre Maire
Jean Bernard MARTIN

MANIFESTATIONS 2^E SEMESTRE 2025

JUILLET

- 05/06-07 - **AAACVBR**
Animation estivale
Coulée Verte
- 12/13 -07- **Club de Marche « les Ecureuils »**
Animation estivale
Coulée Verte
- 14-07 - **Municipalité**
Manifestation Patriotique
Mairie
- 14-07 - **C.A.G.**
Cocheren en Fête
Coulée Verte
- 27-07 - **Jardins Ouvriers**
Animation Estivale
Coulée Verte

AOÛT

- 02/03-08 - **AAACVBR**
Animation estivale
Coulée Verte
- 15/16/17-08 - **LAKOTAS**
Animation estivale
Coulée Verte
- 24 -08 - **ES Cocheren**
Vide grenier
Coulée verte
- 31 -08 - **CAG**
Fête intergénérationnelle
Coulée Verte

SEPTEMBRE

- 07-09 - **AAACVBR**
Fête de quartier
Siège rue du Moulin
- 13/14-09 - **Amis du Hérappel**
marche gourmande
Foyer Schuman

OCTOBRE

- 03-10 - **La Fabrique**
Assemblée Générale
Foyer Schuman
- 11/12-09 - **CAG**
Octobre Rose
Foyer Schuman

NOVEMBRE

- 11-11 - **Municipalité**
Fête Patriotique
Mairie
- 23-11 - **CAG**
Marché de Noël
Foyer Schuman

DÉCEMBRE

- 04-12 - **S^t des Mineurs**
Ste Barbe - Espace Baker
- 06/07-12 - **Amicale des Sapeurs-Pompier**
Soirée Familiale
Foyer Schuman
- 13-12 - **Club Amitié**
Repas familial
Foyer Schuman
- 13-12 - **AAACVBR**
Vin Chaud
Siège rue du Moulin
- 14-12 - **Amicale des Sapeurs-Pompier**
Arbre de Noël
Espace Baker

CENTRE SOCIAL DANIEL BALAVOINE



La cité Belle-Roche est en pleine effervescence depuis le début des travaux de réhabilitation du centre social Daniel Balavoine. Ces travaux étaient bien sûr plus que nécessaires tant pour les locataires de ces lieux que pour les utilisateurs de l'endroit. Les travaux avancent à grands pas et les délais de réalisation sont pour l'instant respectés. Ci-dessous un récapitulatif à l'instant T.

Les travaux de gros œuvres se terminent, les travaux de toiture sont en cours et les plaquistes ont débuté leurs travaux début juin.

La pose des châssis, des menuiseries extérieures, a été faite courant mois de juin.

Rappelons que pour des question de sécurité, **l'accès à ce chantier est strictement interdit** aux personnes non autorisées ainsi que pénétrer dans l'enceinte clôturée.

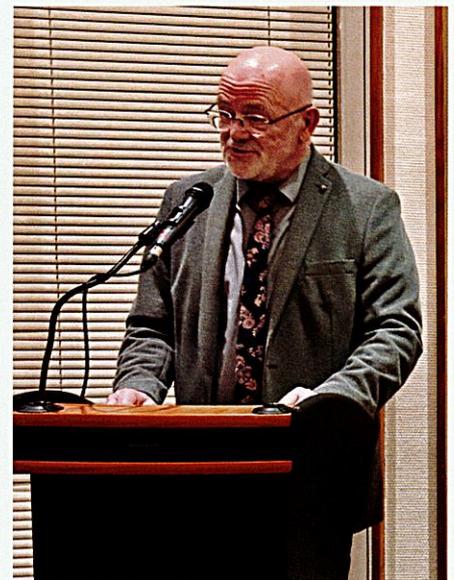
LES VŒUX DU MAIRE 2025

Cette année, en raison des travaux de rénovation qui viennent de débuter au centre social Daniel BALAVOINE, cet évènement a eu lieu au foyer Robert SCHUMAN en présence des élus municipaux et du personnel communal avec conjointes et conjoints pour marquer et fêter la nouvelle année.

Le point sur le personnel communal et l'état civil a été évoqué par la Directrice Générale des Services. Au 1^{er} janvier 2025, la commune emploie 22 agents pour répondre aux besoins des administrés dont 9 à l'école Thomas PESQUET. A l'Etat Civil ont été enregistrés 16 mariages, 14 naissances et 49 décès. Selon l'INSEE, la population totale de Cocheren s'établit à 3390 habitants au **1^{er} janvier 2025**.

Le 1^{er} Adjoint Daniel FUHR a retracé succinctement les grandes lignes des travaux et autres réalisations en 2024, avec la création d'un jardin pédagogique, l'aménagement de la cour de l'école et ses abords et la construction d'un préau pour les enfants de la maternelle. Les derniers travaux de mise en souterrain des réseaux secs et l'installation de nouveaux luminaires réalisés impasse de la Forge font de Cocheren l'une des rares communes de la Région à bénéficier de l'effacement total de ces réseaux et de l'éclairage public à 100% en LED. Le Plan Communal de Sauvegarde a été mis à jour et la révision de notre Plan Local d'Urbanisme est également en cours.

Après avoir souhaité la bonne année à l'assistance, Monsieur Jean-Bernard MARTIN, Maire de Cocheren, a rappelé que « l'essence même de notre mission est d'avoir su relever le défi et que chaque projet mené à bien a contribué à améliorer le quotidien de nos concitoyens. » Il en sera de même en 2025 avec de nombreux projets dont la **rénovation-restructuration du centre social Daniel BALAVOINE, des équipements complémentaires à la Coulée Verte, la rénovation de logements communaux, la renaturation de la Rosselle et la réfection des allées du cimetière...**



UNE NOUVELLE FAÇADE POUR L'ÉGLISE DU VILLAGE

Une des façade de l'église en mauvais état vient de faire une cure de jouvence. En effet, celle coté rue du Général De Gaulle a eu droit à un ravalement et à des travaux d'étanchéité.



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DE L'ÉCOLE

La cour de l'école et ses annexes ont été agrémentées d'un préau, de bancs dont un de l'amitié, de poubelles et d'arbustes.

Le banc de l'amitié sert à éviter et à combattre l'isolement et la solitude. Les enfants timides ou qui manquent de confiance en eux peuvent avoir tendance à s'isoler durant la récréation. Il peut également arriver que certains enfants se disputent et ne souhaitent plus jouer ensemble. Il permet d'envoyer un message aux autres élèves et même au corps enseignant. Si un enfant s'assoit sur le banc, ses camarades peuvent alors venir le voir, discuter et l'inviter à jouer avec eux.



Par ailleurs, le plateau sportif existant a été doté de nouveaux buts Intersport où les enfants peuvent jouer au football, au basket ou au handball.

DISTINCTIONS CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

En raison des travaux au centre social Daniel BALAVOINE, la remise des distinctions a eu lieu dans la salle de la commune voisine de Rosbruck, en présence du Maire Jean-Bernard MARTIN, de Madame Simone RAMSAIER Maire de Béning, du Lieutenant-Colonel Etienne RUDOLF représentant le directeur du SDIS de la Moselle, de l'Adjudante Frédérique PETITJEAN responsable de la 2^{ème} Compagnie JSP et du Major Patrick FEYEN représentant la Brigade de Gendarmerie de Farébersviller.

Avant une rétrospective de l'année, un hommage a été rendu aux 8 collègues Sapeurs-Pompiers décédés en service en 2024.

L'unité Opérationnelle de Cocheren, qui compte également 18 Jeunes Sapeurs-Pompiers, est composée de 20 Sapeurs-Pompiers et a réalisé 349 interventions durant l'année 2024.

Cette fois, les nominés étaient :



- L'Adjudant-Chef Frédéric SCHWARTZ qui a reçu l'insigne d'Animateur JSP échelon OR pour 10 ans d'encadrement,
- Le Sapeur Ludovic KINK est nommé SAPEUR 1ère Classe,
- La Sapeur Orianne GLADEL est nommée SAPEUR 1ère Classe,
- Le Sergent/Chef Jonathan FUHR a reçu la médaille d'Argent pour 20 ans de service,
- La Caporale/Chef Valentine PFEFFER a reçu la médaille de Bronze pour 10 ans de service,
- La Caporale Marceline VINCENT a reçu l'insigne d'Animateur JSP échelon argent,
- Le Sapeur Philippe CUSMANO a reçu l'insigne d'Animateur JSP.

PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion se rapportant à la participation citoyenne organisée par le 1^{er} Adjoint Daniel FUHR s'est déroulée en Mairie en présence du Maire Jean-Bernard MARTIN et avec la participation du capitaine de gendarmerie Christophe HOEHN.

Le but de cette réunion était de faire un rappel sur le rôle des participants à cette action, de faire le point sur les interventions de la Gendarmerie à Cocheren et d'échanger sur les problèmes rencontrés par les référents de ce dispositif.

On relève pour l'année 2024 une diminution des atteintes aux biens et une baisse des dégradations, destructions et vols de véhicules et le Capitaine HOEHN précise par ailleurs que Cocheren ne présente pas de zones de non-droit, ce qui facilite leurs interventions sur le site.

Monsieur le Maire rappelle d'autre part que les gendarmes interviennent de façon exemplaire sur notre territoire et que notre réseau de Vidéo-Protection, très utile pour les enquêtes, possède 39 endroits de prises de vues pour surveiller les points sensibles de la commune.

Le Capitaine informe également qu'il existe l'« opération tranquillité vacances » et qu'il ne faut pas hésiter à s'enregistrer pour cela à la gendarmerie de Farébersviller.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie du 8 Mai commémorant la fin de la seconde guerre mondiale a été l'occasion pour le maire Jean-Bernard Martin de mettre en exergue la tragédie de la guerre mais aussi la mémoire et sa transmission : « **Le 8 Mai est une nécessaire leçon d'histoire pour nous et ceux qui vont nous suivre. C'est aussi un moment de recueillement au nom des millions de victimes sacrifiées** », a insisté le maire.

Son allocution a été suivie de la lecture par Lola RATEAU, membre du CME, du message de Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, et de Patricia MIRALLES, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants, et de celle d'Elsa KREBS, Jeune Sapeur-Pompier, pour l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET DES MAISONS ILLUMINÉES

Un agréable rassemblement s'est déroulé au foyer Robert Schumann avec la mise à l'honneur des lauréats des concours des maisons fleuries et des maisons illuminées. Il s'agissait d'honorer les personnes qui fleurissent en été et illuminent pour les fêtes de fin d'année leur résidence.

Après avoir félicité les candidats qui ont répondu à l'invitation, le maire M^r Jean-Bernard MARTIN a remercié toutes ces personnes qui grâce à leurs réalisations, leur savoir-faire et leur motivation participent à l'embellissement de la commune. Martine JOHANN, présidente de la commission environnement, les a également encouragés : « Je vous félicite pour votre participation à l'animation et à la notoriété de notre ville, vos efforts et votre travail rendent attractive et accueillante notre commune où il fait bon vivre. »

Après la projection des photos des maisons fleuries puis des maisons illuminées, les membres du jury ont remis leur prix aux lauréats en récompense du travail réalisé. Il s'agit cette année de :

maisons illuminées : Messieurs et Mesdames KINK, DELAHAYE, BIZJAK, TARILLON, SIERACKI, WOLKE et WEILAND.

Maisons fleuries : M^r et M^{me} BAUDOIN, M^r et M^{me} THIEL-HEHN, M^{mes} OLIGER, PIEZ, SCHNUR et LAGRANGE.

Personnes méritantes : M^{me} MAUTES et M^r KRAFT.



TROPHÉES DES SPORTS



C'est au foyer Robert SCHUMAN que s'est déroulée cette année la remise des trophées des sports, des distinctions qui viennent honorer et récompenser les sportifs méritants de nos clubs et associations de sportifs.

Le Maire Jean-Bernard MARTIN a félicité tous les lauréats qui ont porté haut les couleurs de COCHEREN dans diverses disciplines tout au long de l'année. Cette année une cinquantaine de lauréats ont été honorés, ce sont :

- **les élèves du collège** Le Hérapel avec une équipe qui a obtenu la 2^{ème} place du championnat académique en step et les benjamins de la section sportive devenus vice-champions au niveau départemental en futsal,
- **les boulistes** dont l'équipe 3 des vétérans termine 1^{ère} de son groupe en championnat en division 3 et accède à la division 2,
- **le club de badminton** pour l'ensemble de ses résultats, avec l'équipe 1 qui remporte le championnat de Moselle en division 2 et accède à la division 1, mais aussi ses nombreux vainqueurs ou finalistes en championnat et dans différents tournois de la région dont notamment Linda MEDAN, Cindy DUBRUQUE, Tania FRENZEL, Chloé SERRES, Adrienne ARBOGAST, Carole LANG, Valérie RINOLDO, Virginie LAMARRE, Vanessa STERN, et Frédérique SCHMITT chez les dames, et Anthony COURTIER, Alain PILLER, Jean-Michel HECKER, Jordan RAYER, Alexandre BOITELLE, Sébastien DURAND, Frank VENAIL, Frédéric ODEB et Sébastien HOULEY chez les hommes.
- **l'Association Art en Mouvement** a été récompensée pour l'ensemble des résultats de tous ses groupes. Avec leur chorégraphe Krystel GAMMELLA, les juniors et les seniors ont obtenu différents prix lors de concours régionaux et le groupe AEM a été sélectionné pour les nationales à Montluçon.

MARCHE GOURMANDE

En septembre, les Amis du Hérapel, la Société des Mineurs et le CAG de Cocheren ont organisé la première marche gourmande sur notre commune. Cet évènement convivial a permis de redécouvrir la forêt de Ditschviller, la Coulée Verte, le village de Cocheren et l'ancienne cité minière dont les débuts datent de 1946 avec en prime la dégustation de mets locaux.

260 participants ont arpenté les sentiers sur une distance de 10 kilomètres aux alentours de Cocheren. Ils se sont arrêtés aux 6 postes de dégustation prévus sur le parcours. Chaque étape proposait des spécialités locales : le casse croûte du mineur (lyonner, saucisson lorrain), de la soupe au potiron et des quiches lorraines préparés par les bénévoles, mais également des paupiettes de poulet avec des Buwespätzle, différents fromages et pour finir des tartelettes aux mirabelles et aux quetsches. Une très belle initiative proposant simultanément de l'activité physique et des plaisirs culinaires.

La prochaine marche gourmande est déjà planifiée pour le 14 septembre 2025.



UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE : 5 217 € POUR LE TÉLÉTHON

M. Sébastien HOULEY, président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a remis officiellement au foyer SCHUMAN un chèque de **5 217 €** à Monsieur Gérald BRUN, de l'AFM Téléthon.

Une marche solidaire avec des parcours de 5 ou 10 km organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, les Jeunes Sapeurs-Pompiers et avec le soutien de la commune de Cocheren a rassemblé de nombreux participants et a remporté un vif succès. Pour clore la sortie, les marcheurs ont ensuite participé à un repas convivial.

La cérémonie a débuté par un hommage à Kilian, ambassadeur du Téléthon en Moselle en 2016, atteint de la myopathie de Duchenne, et tragiquement décédé le 16 mars dernier.



Cet évènement a également permis de rappeler qu'Elena, jeune habitante de Cocheren âgée de 13 ans et atteinte de la maladie de Crigler-Najjar, a pu bénéficier grâce au Téléthon d'un traitement de génothérapie dont les résultats encourageants la dispense de subir chaque jour 10 à 12 heures de photothérapie sous UV.

Un grand merci à tous les bénévoles, partenaires, participants et donateurs pour leur générosité.

Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition les 15 et 16 novembre 2025. La solidarité sera une nouvelle fois au cœur de ce week-end.

L'ÉCOLE THOMAS PESQUET CÉLÈBRE LA « FÊTE DE L'ALLEMAND »

Du 17 au 21 mars, l'école Thomas Pesquet de Cocheren a vibré aux couleurs de l'Allemagne à l'occasion de la « Fête de l'Allemand ».

Cet événement, organisé en partenariat avec la mairie et le département, a permis aux élèves de s'immerger dans la culture germanique de manière ludique et gourmande.

Le point d'orgue de cette semaine spéciale a été sans conteste le petit-déjeuner allemand. Les élèves, qui étudient l'allemand dès la moyenne section grâce à la présence de deux assistantes de langue et de leurs professeurs, ont pu mettre en pratique leurs connaissances en vocabulaire et en expressions courantes.

Au menu de ce festin matinal : du pain aux céréales, de la charcuterie, du fromage, des bretzels et bien d'autres spécialités. Les enfants ont ainsi pu découvrir les saveurs typiques d'un petit-déjeuner allemand, tout en partageant un moment de convivialité.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'ouverture culturelle et linguistique, chère à l'école Thomas Pesquet. Comme le soulignait le directrice de l'établissement, « il est essentiel d'éveiller la curiosité des enfants et de leur donner le goût des langues étrangères dès le plus jeune âge ».

Nul doute que ce petit-déjeuner allemand restera gravé dans les mémoires des élèves, qui ont pu apprendre et s'amuser en même temps.



RENCONTRE AVEC UNE AUTRICE-ILLUSTRATRICE

Les élèves de la classe de CP de Madame ZAERCHER ont participé au concours MoseL'lire, le concours départemental des jeunes lecteurs organisé par le Département de la Moselle, dont l'objectif est d'encourager la lecture, de soutenir et de développer l'analyse critique littéraire des jeunes publics. Dans ce cadre, ils devaient lire plusieurs livres pour en choisir un et produire une œuvre artistique en rapport avec celui-ci.



Suite à leur participation à ce concours, les élèves ont pu rencontrer l'autrice-illustratrice Junka NAKAMURA, qui est venue en classe présenter son métier, quelques-unes de ses réalisations dont le livre « Chez Bergamote », ainsi que ses techniques de travail. Les élèves ont pu lui poser de nombreuses questions et, avec les précieux conseils de l'illustratrice, peindre un paysage où un animal se promène et se cache, créant de très belles réalisations tout en laissant libre cours à leur imagination. C'était un exercice très agréable.

BIENVENUE À SOPHIE

Depuis le 1^{er} décembre dernier une nouvelle secrétaire, Sophie HEMMER, est arrivée à la Mairie pour remplacer au pied levé Michèle BIZJAK qui fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} juillet, après 42 années de bons et loyaux services.





BONNE RETRAITE MARIE-CLAIRE

Une petite fête a été organisée en Mairie, en présence de la municipalité, des enseignants et du personnel communal, pour Madame Marie-Claire REINHARD qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. En effet, après avoir travaillé plusieurs années dans le privé puis s'être occupé de ses 3 enfants, elle a voulu reprendre du service. En 2012, elle a été embauchée par la commune en tant qu'adjointe technique pour la propreté des bâtiments de la Mairie, des écoles LEROND puis PESQUET et de l'Agence Postale Communale.

Dans son allocution, le maire Jean-Bernard MARTIN a souligné que Marie-Claire, assidue et consciencieuse, a toujours rempli ses missions avec efficacité et dévouement : « je la qualifierai aussi de méticuleuse et perfectionniste. Moi-même et toute l'équipe municipale lui souhaitons bon vent et une longue et merveilleuse retraite ».

JOYEUX ANNIVERSAIRE ANDRÉE

Andrée MARTIN épouse WEIBEL a fêté cette année son 90^{ème} anniversaire. Andrée est née le 2 février 1935 à Cocheren, et a grandi dans la maison accolée à la forge, est aujourd'hui musée, et dans laquelle son père travaillait. Elle n'a jamais quitté sa commune et y a épousé Roger le 1^{er} juin 1956. De leur union elle a eu 2 fils Jean-Pierre et Michel nés en 1960 et 1963. Andrée est l'heureuse grand-mère de 5 petits-enfants et l'arrière-grand-mère d'une petite Eléanore.

Elle a travaillé dans les bureaux chez Continental à Sarrebruck, puis pendant plusieurs années à la librairie OSTER à Forbach.

Pour l'occasion, le Maire Jean-Bernard MARTIN accompagné de Martine KREBS et Marie-Josée SCHWEITZER, sont allés lui souhaiter un joyeux anniversaire et honorer comme il se doit la nouvelle nonagénaire en lui remettant les cadeaux d'usage.



APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour rappel, cette application est maintenant entrée dans nos mœurs à la satisfaction générale de nos citoyens. Toutefois, de nombreuses personnes n'ont pas encore cette application gratuite, N°1 en France, dans leur Smartphone. Pour l'obtenir, il suffit d'aller sur AppStore ou PlayStore, de télécharger et mettre en favori « cocheren – 57800 », ainsi vous aurez une notification pour chaque nouvel événement de sécurité, de loisir ou toute autre information flash.

Par ailleurs, le CAG possède également cette application. Il faut rechercher et mettre en favori « CAG – Comité d'animation et de gestion – Cocheren 57800 » afin de recevoir leurs messages.

Actuellement, ce sont plus de 13000 collectivités et 950 gendarmeries qui adhèrent à PanneauPocket.



RÈGLEMENT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS.

Le règlement de collecte, adopté par le Conseil Communautaire dans le cadre de sa compétence et approuvé par le Conseil Municipal, régit l'ensemble des règles applicables en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la commune.

Les horaires de présence des bacs sur la voie publique sont précisés comme suit : « le bac des déchets est déposé sur la voie publique la veille de la collecte à partir de 16h, et devra obligatoirement regagner le domaine privé le jour de la collecte avant 20h ».

La Directrice Générale des Services de la Mairie, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Farébersviller ainsi que tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Toute infraction au présent arrêté ou au règlement de collecte, qui sont publiés et affichés dans les conditions réglementaires habituelles, sera sanctionnée conformément aux lois, décrets et règlements en vigueur.

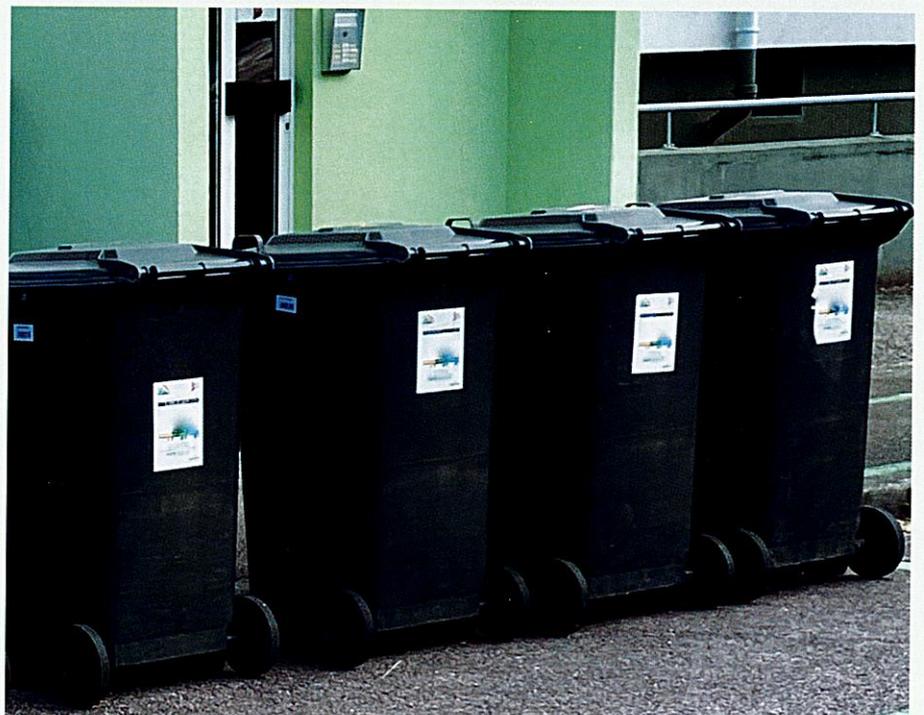
Abandon d'ordures et non-respect des conditions de collecte des déchets

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique ou si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets ménagers (jour, horaires, tri), vous risquez une amende forfaitaire de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ;
- 180 € au-delà de ce délai ;

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €, ainsi que la confiscation du véhicule ;

Si vous laissez un conteneur ou bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (3750 € s'il s'agit de déchets professionnels).



PERMIS INTERNET

L'instauration du permis internet pour des élèves issus des classes de CM2 du groupe scolaire Thomas Pesquet s'est faite au titre l'année 2025.

Au total, 59 élèves de CM2 de 2 classes ont participé à ce programme animé par l'Agent de surveillance de la voie public avec l'appui des enseignants.

Le but de cette formation était d'apprendre aux plus jeunes les bonnes pratiques afin d'éviter les pièges. Beaucoup de ces enfants tout juste âgés de 11 ans surfent déjà quotidiennement sur internet ou sur les réseaux sociaux.

L'objectif était d'apprendre à identifier les contenus inappropriés, les addictions, la cybercriminalité, le harcèlement...

Ces jeunes élèves ont l'habitude de surfer sur le net, sur la tablette, leur ordinateur, celui du parent, sur le téléphone. Ils sont souvent assez innocents des dangers que cela représente. Ce permis internet est donc un programme qui permet aux enfants de prendre conscience des dangers et des risques. Cela ne leur apprend pas comment se servir d'Internet mais les aide à se méfier et à éviter de tomber dans des pièges.

Au terme de ce programme chaque élève s'est vu remettre un code de bonne conduite.



ASBH

Pendant les travaux au centre social Daniel BALAVOINE, les bureaux de l'ASBH sont transférés à l'école LEROND.

Pour toute demande, s'adresser au 14b rue du Hérapel ou téléphoner au 03 87 00 47 47.